

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 0043626

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1088 Société : 196533

Actif Pensionné(e) Autre : 196533

Nom & Prénom : chouf 9 ou 100-

Date de naissance : 7/10/62

Adresse : 47 rue 27 Casablanca 2000

Tél. : 0661246653 Total des frais engagés : 1203.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 16/8/2012

Nom et prénom du malade : Professeur Driss JAMIL

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : 4FF d'ap - s

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 16/8/2012

Signature de l'adhérent(e) : Joff

MURAS ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
16/8/2022	C3	300		<i>Professeur DR. B. et de Maladies du Appareil et de l'Anfa Casablanca al. Bd 02 0522 94 61 61</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
G. H. ALAVIT IMACIE CHANDI Chandi - Casablanca 22 26 21 22	16.18.1.22	462.46

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
PROTHÉSES DENTAIRES				

O.D.F
PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET D'HEPATO-

عيادة أمراض الكبد والجهاز الهضمي

Professeur Driss Jamil
البروفيسور د. دريس جميل

HEPATO-GASTROENTEROLOGUE
أمراض الكبد والجهاز الهضمي

Dr. Boushra
Dr. Boushra

Docteur Zineb Jamil
الدكتورة زينب جميل

HEPATO-GASTROENTEROLOGUE
اختصاصية في أمراض الكبد والجهاز الهضمي

16/08/2022

MME CHAFIK MOUNIRA

ECHOGRAPHIE ABDOMINALE

EXAMEN

Foie de taille normale, d'échostructure homogène petit kyste biliaire

Veine porte de calibre normal. Veines sushépatiques libres.

Loge vésiculaire libre (cholécystectomie).

Voies biliaires intra et extrahépatiques non dilatées.

Rate de taille normale

Reins échographiquement normaux.

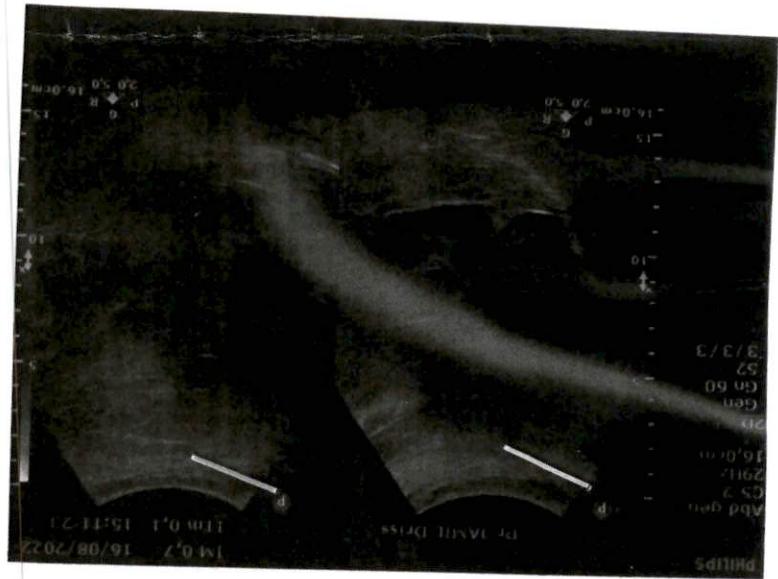
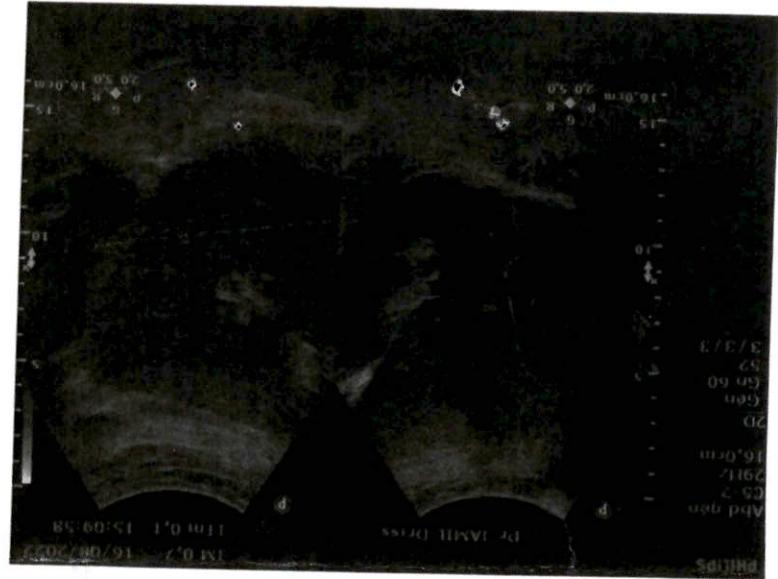
Absence d'ascite.

Aerocolie

CONCLUSION

ECHOGRAPHIE ABDOMINALE NORMALE

Professeur Driss JAMIL
et de Maladies du Foie
et de l'Appareil Digestif
201, Bd d'Anfa Casablanca
Tél: 05 22.94.62.62 / 0522.94.61.61



CABINET D'HEPATO-GASTROENTEROLOGIE

عيادة أمراض الكبد والجهاز الهضمي

Professeur Driss Jamil

Docteur Zineb Jamil

أمراض الكبد والجهاز الهضمي

HEPATO-GASTROENTEROLOGUE اختصاصية في أمراض الكبد والجهاز الهضمي

16/08/2022

MME CHAFIK MOUNIRA

- **EUZOL 20 - Capsule**
1 Capsule, matin avant les repas, pendant 2 mois
 - **SysMETIX - Gélule**
1 Gélule/ jour le matin pendant 1 mois
 - **Duspatalin 200 mg - gélule**
1 Gélule, matin, soir, au milieu du repas, pendant 20 jours
 - **MELAXIB - sachet**
1 sachet, soir pendant 20 jours

PHARMACIE GHANDI
G. H. ALAMI
22, Bd. Ghandi - Casablanca

PHARMACIE GHANDI
Car. EL ALAMI
63, Bd. Caid - Casablanca
Télé. 222381 32

PHARMACIE CHAMANDI
G. H. CHAMANDI
63, Bd. Chamandi
Professeur Driss JAMANDI
Malades de l'Appareil Digestif
et de l'Appareil Urinaire
201, Bd d'Anfa - Casablanca
Tel: 05 22 94 02 02 / 0922 94 01 61

AMM N°202/190MPC/21/NCN
BIOCODEX MAROC
BP 126 NOUACEUR
PPV : 66.00 DH

OT:22010B
XP:01/2024
VC:280,000H
Fabrication:
bellaJid
Rue E. Duclot, 91
5060 Sambreville - Belgique

LOT: 0122E001
PER.: 09/2014
DUSPATALIN 200MG
GELU B20
P.P.V: 54DH00
6 118000 010531

stantes : Laila 06 61 86 58 66 | Rajaâ 06 89 44 48 88 | E-mail : secretariatprjamil@gmail.com

201 ، شارع أنفا، الطابق الثالث (أمام المدرسة الإنسانية خوان ، إدموند فون)

جـ - بـ - سـ (أمام المدرسة الإسبانية خوان رامون وفوق مطعم أحمد شيف) - الدار البيضاء
J - E - S (en face de l'école Espagnole Juan Ramón et au dessus de Ahmet chef) - Casablanca

الهاتف: 05.22.94.61.61 | تل: 05.22.94.63.63 | الفاكس: 05.22.39.62.62

Professeur Driss JAMIL

Maladies du foie et de l'appareil digestif
Endoscopie digestive - Echographie
Proctologie Médico-Chirurgicale
Membre de l'association française des maladies du foie(AFEF)
Membre de la société française de coloproctologie
Membre de la société française d'endoscopie digestive
Président de l'Association SOS Hépatite

ICE : 001856634000094
INP : 09 08 00 28

البروفيسور إدريس جميل

أمراض الكبد والجهاز الهضمي

التنظير الداخلي

علاج و جراحة المخرج

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض الكبد

عضو الجمعية الفرنسية لتنظير الجهاز الهضمي

رئيس جمعية إغاثة مرضي الكبد

Date: 16/08/2022

Mme CHAFIK Mounira

Note d'honoraire

Actes	Montant
Consultation	300,00
Echographie	500,00
Total :	800,00

Arrêtée la présente note d'honoraire à la somme de : **HUIT CENTS DIRHAMS**

Professeur Driss JAMIL

Maladies du Foie

et de l'Appareil Digestif

201, Bd d'Anfa - Casablanca

Tél: 05 22 94 62 62 / 0522 94 61 61

